

Département
de la
Moselle

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Arrondissement
de Thionville

DE KIRSCHNAUMEN

Nombre de Délégués

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Comité Syndical

Elus
24

Séance du **27 Mai 2014**

en
fonction
24

Sous la Présidence de M. BRETTNACHER F., Président

Délégués
Présents
21
Absents
3

L'an deux mille quatorze à dix-neuf heures trente minutes, M. Fernand BRETTNACHER, Président sortant, préside à l'installation des nouveaux délégués désignés par les communes suite aux dernières élections municipales

COMMUNES DE :

MEMBRES DELEGUES

BUDLING
HUNTING
KEMPLICH
KERLING
KIRSCHNAUMEN
LAUMESFELD
MONTENACH
OUDRENNE
MONNEREN
REMELING
VECKRING
WALDWEISTROFF

HERGAT Jean Jacques – DECK Serge
PAYNON Cédric - GERARDY Pierre Paul
BERVEILER Patrick – BEURTON Marcel
SINDT Jean Marc - HOCHARD Guy
NIEDERCORN Jean Luc – SOUMN Alexandre
TRITZ Gilbert – SCHMITT Fabienne
PIRUS Sylvain – MARX Denise
THIRIA André – KIRBACH Jean louis
BIDON Jean Bernard - WOEFFLER J. Christophe.
SAGAWE Roger – LENHARD Sébastien
MAKHLOUFI Rachid – EDESSA Laurent
MALLINGER M. Josée – FRANCOIS Pascal

Etaient présents :

HERGAT – PAYNON – SINDT – NIEDERCORN – TRITZ – PIRUS
THIRIA – BIDON – SAGAWE — MALLINGER
DECK – GERARDY — HOCHARD – SOUMAN – SCHMITT – MARX
KIRBACH – WOEFFLER – LENHARD – EDESSA – FRANCOIS

Etaient absents :

BEURTON – BERVEILER – MAKHLOUFI

Après l'installation du comité syndical par la Président, M. F. BRETTNACHER , le plus âgé des membres du comité, en l'occurrence M. THIRIA a pris la présidence

Le comité a pris comme secrétaire : Mme PHILIPPON

Procurations : M. BERVEILER a donné pouvoir à M. TRITZ
M. BEURTON a donné pouvoir à Mme SCHMITT
M. MAKHLOUFI a donné pouvoir à M. EDESSA

Délibération n° 5/2014

Election du Président :

Le doyen d'âge demande qui se porte candidat au poste de Président du S.I.E. de KIRSCHNAUMEN

M. NIEDERCORN Jean Luc se porte candidat

Vote à bulletin secret

Nbrs de bulletins	:	24
A déduire (bulletin blanc ou nul)	:	1
Suffrage exprimé	:	23
Majorité absolue	:	12

M. NIEDERCORN a obtenu 23 Voix

Il a été déclaré élu et président.

Il a été immédiatement installé.

Délibération n° 6/2014

Fixation du nombre de Vice-président :

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, décide de fixer à un, le nombre de Vice-Président
Adopté à l'unanimité

Délibération n° 7/2014

Election du Vice-président :

Sous la présidence de M. NIEDERCORN, il a été procédé à l'élection du Vice-président

M. le président demande qui se porte candidat au poste de Vice-président

M. TRITZ Gilbert se porte candidat

Vote à bulletin secret

Nbrs de bulletins	:	24
A déduire (bulletin blanc ou nul)	:	0
Suffrage exprimé	:	24
Majorité absolue	:	13

M. TRITZ a obtenu 24 Voix

Il a été déclaré élu et vice-président.

Il a été immédiatement installé

Délibération n° 8/2014

Désignation des délégués au syndicat de production

Le comité syndical désigne comme délégués au syndicat de production

TITULAIRES

M. WOEFFLER Jean Christophe
M. SINDT Jean Marc
M. THIRIA André
M. SAGAWE Roger
M. GERARDY Pierre Paul
Mme MALLINGER Marie Josée
Mme SCHMITT Fabienne
M. NIEDERCORN Jean Luc

SUPPLEANTS

M. HERGAT Jean Jacques
Mme MARX Denise
M. FRANCOIS Pascal
M. PAYNON Cédric
M. HOCHARD Guy
M. EDESSA Laurent
M. TRITZ Gilbert
M. BERVEILER Patrick

Délibération n° 9/2014

Désignation des membres pour la commission d'appel d'offre

Le Comité syndical, après avoir entendu l'exposé de président,

Décide de créer, pour la durée du mandat, une commission d'appel d'offres
Procède conformément à l'article 22-1-4 du Code des marchés publics, à l'élection des membres de la commission

Six sièges étaient à pourvoir : 3 titulaires et 3 suppléants :

Ont été élus

- Titulaires : MM. HOCHARD Guy – PAYNON Cédric – TRITZ Gilbert
- Suppléants : MM. SOUMAN Alexandre – HERGAT J. Jacques – GERARDY P.Paul

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 10/2014

Indemnité du Président :

Ce point concernant M. NIEDERCORN, le Président a quitté la salle et n'a pas pris part au vote.

Sous la Présidence du Vice-Président, Monsieur TRITZ Gilbert,

Le Conseil Syndical décide que l'indemnité du Président sera égale à **12,20 % de l'indice 1015** (population comprise entre 1000 et 3499 habitants) et qu'elle sera versée trimestriellement, à compter du **27 mai 2014, date de l'élection du Président.**

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 11/2014

Création d'un poste administratif

Après explication du Président,

Le conseil syndical décide la création d'un poste d'adjoint administratif principal 2° classe, à raison de **7h par semaine, à compter du 1^{er} juin 2014.**

Cette rémunération sera versée trimestriellement

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 12/2014
Approbation du compte de gestion 2013

Sur proposition du Président, le Conseil syndical approuve le compte de gestion de l'exercice 2012, dressé par Mme SITTER, trésorière de Sierck-les-bains

Adoptée à l'unanimité

Pour copie conforme

Kirschnaumen le 27 mai 2014

Le Président

J.L. NIEDERCORN